

Agir en tant que
manager
face à l'usure professionnelle
et aux RPS



FORMATION EXPERTE

larelevesante.fr

Agir en tant que manager

face à l'usure professionnelle et aux RPS



2 jours



Inter
Intra



Présentiel



1250 €
NET DE TAXE



13 - 14 / 05 / 2027
11 - 12 / 10 / 2027

Accessible aux personnes en situation de handicap



POURQUOI CETTE FORMATION

L'usure professionnelle et les risques psychosociaux (RPS) sont des réalités majeures à l'hôpital, amplifiées par la charge de travail et les contraintes RH. En première ligne face aux tensions organisationnelles, les managers doivent repérer les signaux faibles, réguler les situations et maintenir un fonctionnement d'équipe soutenable, souvent sans repères clairs.

Cette formation donne des clés opérationnelles pour comprendre les mécanismes d'usure, identifier les facteurs de risques et déployer des actions de prévention concrètes adaptées au terrain hospitalier.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de :

- 1 Comprendre les mécanismes de l'usure professionnelle et des RPS
- 2 Identifier les signaux faibles et les situations à risque
- 3 Adapter votre posture managériale face à ces situations
- 4 Mettre en place des actions de prévention et de régulation adaptées

Intervenant : Cadre supérieur / psychologue expérimenté en prévention des RPS

Responsable scientifique :

Nathalie Boutier - Directrice des soins - Experte en dynamique d'équipe et management de proximité

Pour qui ? : Cadres hospitaliers, Médecins hospitaliers, Managers

Prérequis : aucun

Retrouvez le programme détaillé sur notre site internet.



LE PROGRAMME

Comprendre l'usure professionnelle et les RPS

- Définition et typologie des RPS
- Facteurs organisationnels, relationnels et individuels
- Effets sur les professionnels et les équipes
- Enjeux spécifiques au contexte hospitalier

Atelier : analyser les situations d'usure rencontrées dans son service

Identifier les signaux faibles et les situations à risque

- Repérer les indicateurs individuels et collectifs
- Comprendre les dynamiques de dégradation
- Différencier alerte ponctuelle et situation installée
- Rôle du manager dans le repérage

Atelier : analyser des situations concrètes.

Adapter sa posture managériale

- Se positionner en tant que manager
- Trouver la juste distance
- Gérer les situations sensibles
- Éviter les postures inadéquates

Atelier : analyse de pratiques managériales.

Mettre en place des actions de prévention et de régulation

- Agir à court terme (régulation)
- Agir à moyen terme (organisation)
- Structurer des espaces d'échange
- Mobiliser les ressources internes (RH, médecine du travail, etc.)

Atelier : définir ses actions de prévention et de régulation.

Méthodes

Apports contextualisés, Analyse de pratiques
Exploitation des situations vécues par les participants, Ateliers de co-construction

Livrable : Boîte à outils de prévention et de régulation des RPS. Un ensemble d'outils pour repérer les fragilités et prévenir les tensions au sein des équipes.

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété et signé à **contact@larelevesante.fr**

Référence module : MOD_2026053

Agir en tant que manager face à l'usure professionnelle et aux RPS

Tarif individuel : 1250 €

Choisir votre session

Notre offre exclusive à la commande :
pour 2 participants à la même formation -10%
pour 3 participants à la même formation -25%

Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00

13-14/05/2027 - Paris

11-12/10/2027 - Paris

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

Prénom* :

Nom* :

Fonction (*métier*) :

Adresse mail* :

Tél. portable* :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

Prénom* :

Nom* :

Fonction (*métier*) :

Adresse mail* :

Tél. portable* :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

Prénom* :

Nom* :

Fonction (*métier*) :

Adresse mail* :

Tél. portable* :

Besoin d'assistance si situation de handicap : Non Oui, nom du participant concerné :

RENSEIGNEMENTS PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Prénom* :

Nom* :

Fonction (*métier*) :

Dir./Resp. de la formation continue

Directeur des soins

Directeur des affaires médicales

Autres :

Adresse mail* :

Tél. portable* :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

Raison Sociale* :

Numéro de SIRET* :

SERVICE FACTURATION

Cocher si identique à l'adresse du service formation

Prénom* :

Nom* :

Adresse mail* :

Facturation par : L'Établissement Chorus pro N° d'engagement et code service :

SIGNATURE ET CACHETS (BON POUR ACCORD ET ACCEPTATION DE LA CONVENTION ET DES CGV AU VERSO)

Fait à :

le

Fait à :

le

Client

La Relève Santé

*obligatoire

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités de vente des prestations de formation de la société LA RELÈVE. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV.

FORMATIONS INTRA-ÉTABLISSEMENT

Prestations sur mesure pour un groupe de collaborateurs d'un même Client

Validation et Calendrier (INTRA)

- L'accord est formalisé par la signature d'une convention de formation
- La signature de la convention de formation vaut bon de commande et implique l'acceptation des présentes conditions.
- Les dates sont fixées d'un commun accord entre LA RELÈVE et le Client.

Annulation et report (INTRA)

- Toute demande d'annulation ou de report doit être formulée par écrit au moins 20 jours ouvrés (du lundi au vendredi, hors jours fériés) avant le début de la formation.
- En cas d'annulation moins de 20 jours ouvrés avant la date prévue, une indemnité forfaitaire égale à 100 % du montant total est due.
- Toute demande de report intervenant à moins de 20 jours ouvrés est assimilée à une annulation et donne lieu à la facturation de l'indemnité de 100 %.
- Les frais de déplacement ou d'hébergement déjà engagés par LA RELÈVE restent dus par le Client, quel que soit le délai d'annulation.

FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENT

Sessions regroupant des participants issus de structures différentes

Inscription et annulation (INTER)

- L'inscription est validée à réception du bulletin d'inscription signé. Une convention de formation et une convocation sont adressées avant le démarrage de la formation.
- Annulation par le Client :
 - Plus de 20 jours ouvrés avant le début : sans frais
 - Moins de 20 jours ouvrés avant le début, absence ou abandon : 100 % du montant est dû
- Le Client peut remplacer un participant par un autre profil adapté jusqu'au début de la formation, sous réserve d'en informer LA RELÈVE par écrit.

Tarifs et modalités de paiement (INTER)

Les tarifs par participant sont indiqués dans le programme de formation. Sauf mention contraire :

- Les prix sont exprimés en euros net de taxes
- La facturation est réalisée à l'issue de la formation

Le prix comprend : la participation à la formation, les supports pédagogiques, les pauses (le cas échéant)
Les repas restent à la charge des participants.

DISPOSITIONS COMMUNES

Accessibilité

LA RELÈVE s'engage à étudier toute situation de handicap afin d'adapter les modalités pédagogiques, techniques et organisationnelles. Un contact dédié peut être mobilisé pour accompagner les participants dans leurs démarches.

Modalités de paiement

- Le tarif est défini dans la convention.
 - Tout paiement après l'échéance entraîne des pénalités de 1,5 fois le taux d'intérêt légal
- Sauf mention contraire :
- la facturation est réalisée à l'issue de la formation
 - le règlement est exigible à réception de la facture, sans escompte
- Le règlement est effectué par virement bancaire.

La facture est adressée par voie électronique et accompagnée des certificats de réalisation.

Nature des indemnités

Les sommes perçues en cas d'annulation ou de report tardif sont des indemnités forfaitaires. Elles ne peuvent être imputées sur le budget de formation du Client ni faire l'objet d'une demande de financement auprès d'un OPCA.

Annulation ou report par LA RELÈVE

LA RELÈVE se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de force majeure (maladie du formateur, défaillance technique) ou d'effectif insuffisant. Les sommes versées sont alors remboursées ou reportées sur une session ultérieure, sans indemnité supplémentaire.

Sous-traitance

LA RELÈVE se réserve la faculté de confier l'exécution de la formation à des sous-traitants ou formateurs partenaires de son choix, tout en restant garant de la qualité pédagogique.

Propriété intellectuelle et captation

Les supports sont la propriété exclusive de LA RELÈVE. Toute reproduction ou diffusion est interdite. L'enregistrement audio/vidéo des sessions est formellement prohibé.

Données personnelles (RGPD)

Les données sont collectées pour la gestion administrative et pédagogique. Conformément au RGPD, les droits d'accès et de rectification s'exercent via : contact@larelevesante.fr

Clients Particuliers

Le Client finançant lui-même sa formation dispose d'un délai de rétractation de 20 jours ouvrés.

«Se former pour agir,
au cœur des équipes hospitalières.»



Devis sous 48h



01 89 62 59 49



contact@larelevesante.fr